

Bulletin septembre 2020

Les vacances sont terminées, la reprise est là.

Pour cause de COVID19 et en application des mesures sanitaires gouvernementales, l'Assemblée Générale Ordinaire qui devait avoir lieu à Venelles (13770) a été annulée en présentiel et remplacée par un vote par correspondance uniquement et délibération du Conseil d'Administration par visioconférence pour validation.

Le procès-verbal vous sera communiqué ultérieurement.

Les plus curieux d'entre vous qui sont allés sur notre site ont pu constater quelques modifications au sein de notre bureau.

En effet, notre ami Jean Jacques a souhaité céder son poste de Trésorier. Il est remplacé par Michel, nouvellement élu au Conseil d'Administration.

Jean Jacques, nommé Président Doyen, prend la tête d'une nouvelle commission intitulée le « conseil des sages ». Il s'agit d'une avancée pour la protection et la défense des arbitres. Sa mission et son fonctionnement sont expliqués dans un document mis en ligne sur notre site :

<http://anavb.fr/downloads/archives/2020/DOC-ANAVB/CONSEILDESSAGES.pdf>

Ni au sein de la FF Volley, ni au sein de la LNV, les arbitres ne sont représentés et leur voix portée, vous devez en être conscient.

La saison qui commence s'annonce difficile car les consignes sanitaires évoluent en permanence au fur et à mesure de la situation pandémique. questionscovid@ffvb.org

Nous vous invitons à bien les suivre et même à vous poser les bonnes questions.

N'hésitez pas à nous consulter si vous le jugez nécessaire et à nous rapporter les incidents qui se présentent à vous et que vous subissez.

Les arbitres internationaux doivent présenter à la CEV les résultats d'un test PCR de moins de 3 jours quel labo va réaliser ce miracle ? Qui peut les aider ?

Bonne santé, prenez soin de vous et de vos proches.

Bons arbitrages et bonne saison à toutes et à tous.